

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

Mardi 13 Mai 2014

* * * * *

L'an deux mille quatorze, le mardi 13 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques REMY, 1^{er} adjoint au Maire.

Etaient présents : Mmes ANDRÉ Mélanie, DELPECH Nadège, PEYOIS Elodie, PEZZINY Maggy, VIGNERON Anne-Marie, Mrs BOULANGER Serge, CARON Bernard, DEMARQUE Francis, DURET Jean-Pierre, DUROS Jean-Louis, LEQUEUX Jean-Paul, NAVARRE Frédéric,

Absent excusé:

Francis KOCK, Maire, retenu par une réunion à la communauté de communes. Arrive à 20h00.

Absent non excusé :

NOUVIAN Claude.

Ouverture de la séance à 19 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

ENCAISSEMENT DE CHEQUES :

Il s'agit d'une régularisation par l'assurance garantissant la commune contre les pertes dues aux accidents du travail et arrêts maladie des employés communaux. Le chèque de 1.489,17 € est accepté à l'unanimité et sera versé au budget sur le compte 6459 « assurance du personnel ».

USEDA, ECLAIRAGE PUBLIC :

- Rue du Gros Suys et de la Croix Rouge : Depuis le mandat précédent, l'éclairage public est modernisé petit à petit. Lors de la dernière phase en mars, les environs de la salle polyvalente et la rue de la prairie ont été rénovés. La prochaine étape sera la rue du gros Suys (3 points lumineux), la rue de la croix rouge jusqu'au chemin du Hocquemont (5 points lumineux) pour un devis total de 12.307 € mais subventionné à hauteur de 4.242 €, coûtera 8.065,33 € au budget communal. Ce devis est accepté à l'unanimité.

Jean-Jacques REMY annonce que si les récentes lampes oranges une fois allumées consomment beaucoup moins que les anciennes lumières blanches, il y a cependant un pic de consommation à l'allumage qui faisait sauter les fusibles, notamment dans une partie de la rue Saint Maurice. Le système a été renforcé et cela ne se produit plus.

- Rue des jardinets : Le projet suivant est la création d'éclairage dans des zones qui sont de véritables "trous noirs". Trois doivent être installés dans la rue des jardinets, un autre dans le virage de la rue saint Maurice à hauteur du n° 27 et un au n°58 au bout de cette même rue. Ce nouveau plan concernant l'éclairage présente un devis total de 13.868 €. Ce devis est accepté à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur le Maire à 20h00, qui laisse à M. REMY la poursuite de la séance.

En plus de l'éclairage, la voirie de la rue des jardinets est en très mauvais état et nécessitera, à terme (horizon 2016-2017), une rénovation totale. M. le Maire explique que l'idée est de conjuguer éclairage et voirie dans un seul projet. M. REMY ajoute qu'une demande de subvention au FDS est à prévoir. Le cabinet Beta-Voirie a été consulté et se présentera le 21 mai à 17h00 afin de réaliser un devis qui sera présenté au conseil municipal du 10 juin prochain. Les délais seront suffisants pour faire la demande de subvention.

- Enfouissement des réseaux rue de la croix blanche : Monsieur le Maire précise que le projet d'enfouissement de la ligne électrique et de tous les réseaux de la rue de la Croix blanche (dont le devis a été approuvé en 2013 et inscrit au budget 2014) n'aura pas lieu cette année. Cela peut permettre de redéployer la somme prévue vers d'autres projets d'éclairage.

Rue le champ Marot : Le bas de la rue le champ Marot est abîmé et le goudron déformé, Mr REMY Jean Jacques précise que la société GOREZ doit intervenir dès que la température sera compatible avec le goudronnage.

Voies et réseaux : À propos du Syndicat des eaux, Mr Jean-Jacques REMY annonce que celui-ci prévoit la rénovation du réseau d'eau. Cependant, pour obtenir des subventions, il est indispensable de fournir à l'agence de l'eau le plan détaillé du réseau. Or, il n'existe aucun plan. C'est un travail considérable qui est en cours, le réseau étant très ancien et très disparate. Afin de pouvoir répertorier et centraliser toutes les données connues, des plans ont été commandés au cadastre national.

Elections Européennes : Vingt deux listes se présentent aux suffrages le 25 mai prochain. La commune ne possédant pas assez de panneaux métalliques, les employés communaux ont du faire preuve d'imagination et créer assez de panneaux en bois pour accueillir les vingt deux affiches.

Le vote blanc sera comptabilisé à part mais n'entrera pas dans les suffrages exprimés.

Une liste des votants ressortissant de la communauté européenne sera bien disponible le jour du vote.

M. DUROS signale qu'un panneau métallique fixé à l'entrée du village à proximité du cimetière a été dérobé, vraisemblablement le 8 mai. M. le Maire précise qu'un signalement a été fait à la gendarmerie.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

M. REMY Jean-Jacques dresse un rapide historique des subventions versées les années précédentes. A une question de Mme VIGNERON Anne-Marie, il demande à M. DUROS Jean-Louis de prendre contact avec la directrice d'école afin d'organiser le passage de la prévention routière à l'école.

A ce jour, seules trois demandes de subventions ont été enregistrées :

- Le comité des fêtes pour 2000 euros,
 - le club de loisirs pour 150 euros
 - les parents d'élèves du collège Louis Sandras d'Anizy le Château pour une somme non précisée.
- Subvention au comité des fêtes, une réflexion est lancée sur la Fête communale et sur la forme qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Au nom du président du comité des fêtes, Mr DUROS Jean-

Louis présente le devis estimatif du coût du spectacle de la prochaine fête communale (2.500 €) afin de justifier l'augmentation de la demande de subvention de 1.500 euros les années précédentes à 2.000€ en 2014. Une vive discussion s'engage ensuite sur l'utilisation des deniers publics, la nécessaire rigueur de gestion, les déficits successifs du Loto, du Karaoké puis de la brocante (écourtée par la pluie dès 11h00 du matin le dimanche précédent). La subvention de 2.000 euros est accordée avec réserve par 8 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 1 voix CONTRE, 2 membres du bureau du comité des fêtes n'ont pas pris part au vote.

- o Repas communal : il est demandé une réflexion sur un changement de concept ou de date, vu la baisse régulière des participants.
- o La participation de la mairie pour l'achat des tickets offert aux enfants le lundi est maintenue. L'heure de la distribution est à préciser dans le bulletin.
- Subvention au Club des Loisirs : 150 € est accordée à l'unanimité
- Subvention aux parents d'élèves du CES Louis Sandras : 50 € est votée, à l'unanimité, cette subvention est exceptionnelle, cet établissement accueillant de nombreux élèves Brancourtois.

M. REMY demande à chacun des membres du conseil de réfléchir également aux modalités d'organisation du repas des anciens pour un débat sur le sujet au conseil de septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Formation défibrillateur : Mr Jean-Paul LEQUEUX constate que la kermesse de l'école aura lieu le samedi 14 juin à la salle polyvalente, date à laquelle il avait prévu la formation à l'utilisation du défibrillateur au profit notamment des membres des associations de Brancourt. M. le Maire décide de reporter la formation à une date ultérieure, en septembre.

Chaises de la salle polyvalente : Les chaises coquilles en plastique beige ont le même âge que la salle polyvalente. Les fixations de bon nombre d'entre elles commencent à casser, les rendant inutilisables. Au cours de l'étude du budget, il avait été évoqué la possibilité d'en changer 100 par an, ce qui équivaut à un renouvellement complet en 3 années. Le devis de 1.995 euros pour 100 chaises présenté par Jean-Jacques REMY est approuvé à l'unanimité. Le choix de la couleur est plus partagé avec 3 voix pour le beige (couleur des chaises actuelles) 1 voix pour le bleu (couleur huisseries de la salle polyvalente) et 10 voix pour le gris (couleur passe partout et moins sensible aux salissures que le beige). La dépense, déjà prévue au budget sera placée en investissement du compte 21534 « Réseaux d'électrification », opération 20145 « Enfouissement Rue de la Croix Blanche » au compte 2135 « Aménagement de construction » pour un montant de 2.000 € permettant ainsi de récupérer une partie de la TVA.

Travaux :

Portail de la ferme : Un accident de la circulation est survenu dans la nuit du samedi de Pâques, à la "ferme Doffemont", une voiture est allée tout droit, a défoncé le portail et a pris la fuite. Une plainte a été portée à la Gendarmerie. Le devis du portail réalisé pour l'assurance est de 2.636 € TTC, le portail précédent étant irréparable.

Cour de l'école primaire : Mr Francis DEMARQUE a fait réalisé deux devis concernant la pose d'un enrobé dans la cour agrandie de l'école primaire. Le 1^{er} devis pour la seule portion élargie (le long du bâtiment entre école et mur coté stade) se monte à 10.339 €. Le goudronnage de la cour complète s'élève à 17.000 €.

Ces 17.000 euros ne sont pas prévus au budget 2014. Une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera faite pour 2015. Le conseil se déclare pour à l'unanimité.

Poteaux d'incendie : Mr Jean-Paul LEQUEUX présente au conseil le devis de 2.997 € pour les deux bornes à incendies dont l'achat a été décidé au dernier conseil. Ces deux bornes viennent s'ajouter à un poteau déjà commandé pour un remplacement en haut de la rue de la croix blanche. L'une sera installée rue de la croix rouge, l'autre au bout de la rue saint Maurice. Un devis est à venir pour faire creuser les trous. Le conseil approuve à l'unanimité cet achat. Une décision modificative (DM) sera effectuée pour placer cette dépense en investissement : du compte 21534 « Réseaux d'électrification », opération 20145 « Enfouissement Rue de la Croix Blanche » au compte 21568 « matériel et outillage d'incendie » pour un montant de 7.500 euros.

Autres dépenses : L'achat d'une nouvelle débroussailleuse a engendré une dépense de 687 € et l'achat des vêtements de travail et de sécurité des employés communaux une dépense de 958 €.

Avaloir rue de l'étang : Le béton s'effrite et le mur s'affaisse. S'il n'y a pas de danger immédiat, cela peut rapidement devenir dangereux. Un devis sera demandé aux sociétés KATEC et FRANZONI.

Route proche de l'étang : Sur le bord de la route proche de l'étang, un fossé se creuse et peut devenir dangereux pour les voitures qui circulent sur la voie lors d'un croisement. Un tuyau enterré pourrait résoudre ce problème. Mr Jean-Paul LEQUEUX va mesurer et chiffrer les travaux envisageables.

Fleurissement de la commune : L'achat des fleurs sera effectué cette semaine. M. le Maire rappelle que le résultat d'une quête lors d'un mariage a été offert pour le fleurissement de la commune.

Déménagement : Le service de déminage est intervenu cette semaine pour retirer 19 obus derrière le cimetière. L'un d'eux contenant probablement du gaz aurait pu être très dangereux en cas de manipulation. Il est rappelé à cette occasion qu'il ne faut pas toucher ou déplacer les obus, encore moins les ramener à la Mairie ou les mettre dans les poubelles, mais les baliser et faire appel au déminage par l'intermédiaire de la Mairie.

Cimetière et cérémonie du 11 novembre : Il faut prévoir une cérémonie pour le 11 novembre 2014, année du centenaire de la grande guerre. Mr Jean-Jacques REMY demande aux conseillers d'y réfléchir afin d'honorer nos Morts pour la France. Il sera fait appel aux Brancourtois dans le prochain bulletin municipal.

Mr Jean-Jacques REMY souhaite créer un "carré des Morts pour la France" qui sont enterrés au cimetière. Il sera demandé un devis à M. GUIBERT pour un déplacement et la rénovation de la tombe de M. HARRAUX Raoul. M DUROS Jean-Louis est chargé de prendre contact avec la directrice d'école pour savoir si un travail des enfants est possible sur le thème de la guerre 14-18 comme cela avait été le cas lors de la cérémonie en l'honneur d'Alexandre COTTE.

Formation : Une formation sera bientôt obligatoire aux employés communaux qui auront à utiliser des produits phytosanitaires. Le CNFPT propose 2 formations, l'une destinée aux décideurs qui commandent et l'autre aux opérationnels qui mettent en œuvre les produits.

Syndicat des eaux :

- Election : La présidente est Mme Elisabeth KIELT adjointe au Maire de PINON, le vice-président Jean-Jacques REMY, 1^{er} adjoint à BRANCOURT en Laonnois. La semaine dernière a eu lieu le vote du budget. Sont étudiés : Le nettoyage des bassins à PINON comme à BRANCOURT, le remplacement de la canalisation centrale de BRANCOURT et de la rue de la gare de PINON. Toutes deux datent des années 1930-32. Une étude est confiée à un cabinet extérieur. L'enveloppe prévue à l'origine pour le traitement du fluor pourrait basculer dans la rénovation du réseau.

- Nettoyage annuel des bassins : le 12 et 13 mai.
- Prix de l'eau : Le prix de l'eau a augmenté, de 0,84 à 1 euro de façon à pouvoir financer les travaux et à verser des participations obligatoires à l'agence de l'eau. L'eau de notre commune reste la moins chère du canton.
- Mensualisation de la facture : La mensualisation du paiement des factures d'eau a été expérimentée l'année dernière à PINON. Cela sera possible à Brancourt pour la prochaine facture. A partir de la mi-juin, un formulaire sera disponible à la Mairie.

Ordinateurs de l'école : M. REMY Jean-Jacques annonce que les deux derniers ordinateurs seront bientôt connectés au réseau, un câble manquant a dû être commandé à Soissons et sera disponible cette semaine. Mme Anne-Marie VIGNERON souligne que la mise en service de ces ordinateurs aura été particulièrement longue et laborieuse au détriment du travail des enfants. Mr Le Maire souligne que les autres ordinateurs sont opérationnels.

Salle polyvalente : En plus des chaises, il y aura beaucoup de choses à rénover dans la salle polyvalente au cours du mandat qui commence. Avant la remise en peinture ou le changement des plaques du plafond, il faut commencer par la toiture. M. DEMARQUE Francis se charge de trouver une entreprise spécialisée afin d'obtenir un devis.

Affiche : Mr REMY Jean-Jacques, informe le conseil municipal que la commune de Pinon lui a fait parvenir une affiche du comité des fêtes qui a été plantée dans un arbre avec des clous. La commune de Pinon a supprimé cette affiche et souhaite rappeler que cette forme d'affichage n'est pas autorisée. La commune souligne également de rappeler aux Président d'Association de retirer rapidement les affiches après la manifestation terminée.

Communication : Mr Jean-Louis DUROS et Mr Jean-Pierre DURET présentent le projet de couverture et le sommaire du Brancourtois qui paraîtra le 16 juin prochain.

Associations : M. DUROS Jean-Louis rend compte de sa présence à l'assemblée générale de l'ASBL qui déborde de projets en cette fin de saison (concours de pêche, Dodécathlon et animation autour du passage du Tour de France dans le village le 10 juillet).

Rythmes scolaires : Monsieur le Maire qui a participé juste avant le conseil municipal à une réunion de la CCVA sur les rythmes scolaires, rapporte deux principes retenus au cours de cette réunion : Le maintien de la gratuité pour les élèves et la mise en place de 3 heures consécutives de périscolaire par semaine pour chaque enfant. Il précise qu'un questionnaire sera adressé par la CCVA aux parents d'élèves.

Infos CCVA : Il annonce également que les élus de la communauté de commune ont décidé de ne pas augmenter les 4 taxes. Une augmentation des taxes d'ordures ménagères et d'assainissement a été votée. Le contrôle du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Brancourt sera fait dans un avenir proche.

Grillage de l'école primaire : Le grillage de l'école primaire a été réparé. Il faut sensibiliser les enseignantes pour éviter que les enfants ne lancent les ballons trop violemment dans celui-ci (ni dans les vitres).

Maternelle : La barre anti-panique de la porte principale de l'école maternelle est cassée (du à une "paille" dans une pièce en fonte). Elle sera remplacée cette semaine.

Aboiements : Il y a actuellement une recrudescence des appels au secrétariat de mairie pour des plaintes de voisins dérangés par des aboiements. Un rappel sera fait dans le "Brancourtois" d'été.

Banc public : Comme prévu au dernier conseil, la plupart des bancs publics ont été nettoyés et repeints, il est demandé l'installation d'un banc sur l'espace vert face à la ferme, rue saint Maurice sur le chemin du cimetière. Mr Jean-Paul LEQUEUX vérifiera s'il existe un banc qui pourrait être réparé et mis en place à cet endroit.

Passages protégés : Mme Nadège DELPECH demande la création d'un passage protégé, rue saint Maurice, juste après la rue le champ Marot. Il est en effet constaté qu'il n'y a pas de passage sur une très longue distance entre la ferme et le carrefour de l'église.

Les prochains conseils se tiendront le mardi 10 juin et le mardi 8 juillet.

La séance est levée à 23h10.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS

Le Maire
Francis KOCK